

Extrait d'une lettre du Ministère des Affaires  
Etrangères de France au Secrétaire Général

---

PARIS, le 26 décembre 1925

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai pris connaissance avec intérêt de la communication que vous avez adressée, le 18 décembre, à M. Paul-Boncour, au sujet de la participation éventuelle de la Russie à la Commission préparatoire de la Conférence du désarmement.

Ainsi que vous l'aviez suggéré à Genève à notre Représentant au Conseil, j'ai saisi l'occasion d'une conversation avec M. Rakowsky, sur le point de partir pour Moscou, pour lui faire observer que les Membres de la Conférence préparatoire du désarmement, à laquelle le Gouvernement russe a été invité officiellement, jouiraient des mêmes immunités diplomatiques que les Représentants de la Société des Nations pendant leur séjour à Genève. J'ai ajouté que cela contribuerait sans doute à faciliter la participation de l'U.R.S. à la Conférence.

L'Ambassadeur de France à Moscou, dont j'avais également appelé l'attention sur ces questions, m'a rendu compte d'une conversation qu'il avait eue lui-même, tout récemment, avec M. Rakowsky, dès l'arrivée de celui-ci à Moscou. Vous trouverez ci-joint, résumés dans une petite note, les renseignements qu'il m'ont été fournis à ce sujet par M. Jean Herbette. Il me paraît en effet utile que vous ayez connaissance de ces renseignements, au cas où vous jugeriez opportun d'entretenir M. Motta des objections soulevées par le Gouvernement soviétique, en envisageant avec le Chef du Département politique la possibilité d'un arrangement./.

Veillez agréer.....

---

